

**Province de Québec  
Municipalité de Poularies  
District d'Abitibi-Ouest**

**5 juin 2017**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Poularies, tenue à la salle du conseil, lundi le 5 juin 2017, à 20 h, formant quorum sous la présidence du maire, M. Pierre Godbout, et à laquelle sont présents :

M. le conseiller Vital Carrier  
M<sup>mes</sup> les conseillères Ginette Charette et Karen Godbout

Étaient absents : M. le conseiller Claude Laroche, M<sup>mes</sup> les conseillères Valérie Rancourt et Diana Bruneau.

M<sup>mes</sup> Katy Rivard secrétaire-trésorière/directrice générale et Kate Morin secrétaire-trésorière adjointe assistent également à l'assemblée.

Le maire, M. Pierre Godbout, souhaite la bienvenue à tous et déclare la session ouverte.

**2017-06-90 Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par Ginette Charette, appuyé par Vital Carrier et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé.

**Période de questions**

Aucune question

**Présentation des travaux sylvicoles 2017 par M. Sylvain Thibodeau du Groupement Forestier Coopératif Abitibi**

**2017-06-91 Adoption du procès-verbal du 1<sup>er</sup> mai 2017**

Les conseillers ayant reçu copie du procès-verbal en ont dispensé la lecture. Il est proposé par Karen Godbout, appuyé par Ginette Charette et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le procès-verbal de la séance ordinaire du 1<sup>er</sup> mai 2017 soit adopté tel que rédigé.

**2017-06-92 Approbation des comptes**

Il est proposé par Vital Carrier, appuyé par Ginette Charette et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les comptes payés et à payer qui s'élèvent au montant de 49 613.03 \$ présentés par la secrétaire-trésorière soient acceptés.

**2017-06-93 Programme d'infrastructures Québec-Municipalités – Municipalité amie des aînés (MADA)**

Il est proposé par Karen Godbout, appuyé par Ginette Charette et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Poularies dépose une demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'infrastructures Québec-Municipalités – Municipalité amie des aînés (MADA) pour le projet de réfection de trottoir sur l'avenue Baril Est.

De plus, la municipalité de Poularies s'engage à payer sa part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation continus du projet.

Il est également proposé et résolu que M<sup>me</sup> Katy Rivard, secrétaire-trésorière/directrice générale soit autorisée à signer tous les documents nécessaires relatifs à cette demande pour et au nom de la municipalité de Poularies.

**Fonds de développement des territoires (Pacte rural) remis en juillet**

#### **2017-06-94 Vente de lot épar**

M. Guillaume Bédard aimerait acquérir les lots 5 049 460 et 5 048 288. Étant donné que le lot 5 049 460 est en partie un dénudé humide, il demande à la municipalité la possibilité d'avoir une réduction de prix.

Le prix de ces lots est de 44 384 \$ plus les taxes applicables.

Il est proposé par Vital Carrier, appuyé par Karen Godbout et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter d'offrir un rabais de 2 000 \$ avant taxes à M. Bédard. Le coût serait alors de 42 384 \$ plus les taxes applicables.

Il est également proposé et résolu que le maire Pierre Godbout, et la secrétaire-trésorière/directrice générale Katy Rivard soient autorisés à signer conjointement tous les documents nécessaires relatifs à cette transaction pour et au nom de la municipalité de Poularies.

Les frais notariés relatifs à cette transaction sont à la charge de l'acheteur.

#### **2017-06-95 Cartographie du redécoupage en incendie**

Il est proposé par Ginette Charette, appuyé par Vital Carrier et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'approuver la cartographie du redécoupage en incendie tel que présenté par la MRC d'Abitibi-Ouest.

#### **2017-06-96 Droit de passe Club de motoneige Abitibi-Ouest inc.**

Il est proposé par Vital Carrier, appuyé par Karen Godbout et résolu à l'unanimité des conseillers présents de renouveler l'autorisation de droit de passage pour les sentiers de motoneiges à l'intérieur de la municipalité de Poularies, tel que demandé par le Club de motoneige Abitibi-Ouest inc.

#### **2017-06-97 Représentant municipal au comité provisoire, regroupement de OMH**

Il est proposé par Karen Godbout, appuyé par Vital Carrier et résolu à l'unanimité des conseillers présents de nommer M. Réal Rancourt à titre de représentant au comité provisoire pour le regroupement des OMH.

#### **2017-06-98 Demande du Comité des Loisirs**

Il est proposé par Karen Godbout, appuyé par Ginette Charette et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter les demandes suivantes provenant du comité des loisirs; fabrication de 4 tables de pique-nique ainsi que de 10 barrières de rue et installer les estrades sur les lieux des « Fous du Pick-up ».

Il est également résolu que le comité pourra utiliser le manœuvre pour un maximum de 4 heures.

#### **2017-06-99 Culturat**

CONSIDÉRANT que la culture est l'une des principales sources mobilisatrice d'une communauté;

CONSIDÉRANT que l'intégration des arts et de la culture dans son milieu de vie ainsi que la bonification des activités de tourisme culturel contribue à l'amélioration de la qualité de vie des citoyens;

CONSIDÉRANT que le bassin d'artistes en région est d'une grande qualité et regorge de créativité;

CONSIDÉRANT qu'un milieu plus fleuri et accueillant favorise le bien-être et la rétention des gens dans nos collectivités;

CONSIDÉRANT que l'indice de bonheur d'une population passe aussi par l'animation du milieu de vie;

CONSIDÉRANT que l'augmentation de la visibilité de la région à travers les médias en misant sur l'effervescence culturelle contribue au

renforcement positif des perceptions vis-à-vis l'Abitibi-Témiscamingue;

CONSIDÉRANT que le niveau de fierté et l'attachement des résidentes et résidents à leur milieu de vie participent à l'attractivité de la main-d'œuvre, des immigrants et l'augmentation de l'achalandage touristique d'une destination;

CONSIDÉRANT que la présence accrue de la cuisine régionale dans les restaurants de l'Abitibi-Témiscamingue stimule l'économie, la connaissance des producteurs sur le territoire et le développement durable.

CONSIDÉRANT que la présence des Premières Nations en région doit être valorisée plus largement.

Il est proposé par Vital Carrier, appuyé par Ginette Charette et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les membres du conseil municipal s'engagent à orienter le développement de la municipalité de en lien avec CULTURAT et réalise certaines actions en ce sens.

### **2017-06-100 Les journées de la culture**

ATTENDU QUE la culture constitue un des principaux facteurs d'identité **de la municipalité de Poularies** et de la qualité de vie de ses citoyens ;

ATTENDU QUE la culture est un élément indissociable du développement des individus et de la société ;

ATTENDU QUE la culture naît et s'épanouit d'abord au sein des territoires locaux ;

ATTENDU QUE **la municipalité de Poularies** a déjà manifesté, dans le cadre de sa politique culturelle ou par ses interventions, sa volonté d'appuyer concrètement les initiatives qui visent l'affirmation de son identité culturelle et la participation active de ses citoyens à la vie culturelle ;

ATTENDU QUE le milieu culturel s'est concerté afin de mettre sur pied un événement annuel, **Les Journées nationales de la culture**, visant à regrouper une multitude de manifestations culturelles sous un grand thème commun et dans l'ensemble du territoire, en favorisant le plus grand accès aux arts, au patrimoine et à la culture ;

ATTENDU QUE l'événement se fonde sur une véritable préoccupation de démocratisation culturelle ;

Il est proposé par Ginette Charette, appuyé par Karen Godbout et résolu à l'unanimité des conseillers présents que **la municipalité de Poularies**, à l'instar de l'Assemblée nationale du Québec, proclame **Journées de la culture** le dernier vendredi de septembre et les deux jours suivants de chaque année dans le but de manifester de façon tangible l'attachement qu'elle porte à la culture.

### **2017-06-101 Travaux demandés**

Il est proposé par Karen Godbout, appuyé par Vital Carrier et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter de procéder aux travaux suivants :

Bâtisse horticole	1 201.46 \$
Banc extérieur	72.99
Deck patinoire	140.64
10 barrières de rue	135.60
Toit de la Sporteck	136.92
Plafond salle du conseil	194.54
5 tables de pique-nique	495.16

Le coût total pour ces travaux est de 2 377.31 \$, le coût du manœuvre n'est pas inclus dans ce montant.

### **2017-06-102 Demande du Comité de la Famille**

M<sup>me</sup> Myriam Godbout du comité de la famille a constatée qu'il y a un sérieux problème de fourmis dans la cuisine de la salle l'Accueil. Elle affirme que le bas des murs est très abîmé dans la cuisine et à certains endroits dans la salle, alors la pourriture du bois attire les fourmis.

M<sup>me</sup> Godbout demande à la municipalité de procéder à des moyens efficaces au lieu de mettre seulement de la poudre ou du liquide qui les éloigne que pour un certain temps.

Il est proposé par Ginette Charette, appuyé par Karen Godbout et résolu à l'unanimité des conseillers présents de demander un estimé des coûts pour ces réparations.

### **2017-06-103 Horaire estivale**

Il est proposé par Karen Godbout, appuyé par Ginette Charette et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la directrice générale M<sup>me</sup> Katy Rivard soit autorisée à fermer le bureau municipal tous les lundis de la période estivale soit du 26 juin au 28 août 2017 inclusivement

### **Période de questions**

M. Gaétan Rancourt désire des informations concernant les demandes du comité des loisirs, il veut savoir si les tables et les tréteaux sont commencés.

M<sup>me</sup> Katy Rivard affirme que non puisque la résolution vient d'être passée ce soir.

M. Gaétan Rancourt désire aussi savoir avec qui communiquer pour les 4h du manœuvre.

Le maire, M. Pierre Godbout, confirme que le comité des loisirs devra contacter l'inspecteur municipal, M. Jean-Guy Hébert.

### **Séance de travail**

Il est convenu qu'une séance de travail ait lieu mercredi le 14 juin 2017 à 19 h à la salle du conseil de Poularies.

### **2017-06-104 Levée de l'assemblée**

Il est proposé par Ginette Charette, appuyé par Vital Carrier et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'assemblée soit levée.

**Maire** \_\_\_\_\_ **Sec.-très./dir. gén.** \_\_\_\_\_

Je, Pierre Godbout, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'art. 142 (2) du Code Municipal.